Liberte Politique
/
Réflexions sur le motu proprio Tradionis Custodes

Article rédigé par *La Nef*, le *19 juillet 2021*

Retrouvez ci-dessous la tribune de Christophe Geffroy, fondateur et directeur de la NEF au sujet du motu proprio :

L'incompréhension est ce qui domine en lisant le motu proprio *Traditionis Custodes* et la lettre aux évêques qui l'accompagne. On ne comprend pas la justification ni la nécessité d'un tel texte, et ce d'autant plus que le pape a légiféré sur la base d'un argument incomplet et d'informations fausses.

1/ L'argument incomplet. Affirmer que le motu proprio *Ecclesia Dei* de Jean-Paul II n'était motivé que pour *« une raison ecclésiale de recomposer l'unité de l'Église »* n'est pas exact. Certes, cela en était une raison majeure, mais il y en avait une autre omise par François : *« tous les pasteurs et les autres fidèles doivent aussi avoir une conscience nouvelle non seulement de la légitimité mais aussi de la richesse que représente pour l'Église la diversité des charismes et des traditions de spiritualité et d'apostolat. Cette diversité constitue aussi la beauté de l'unité dans la variété : telle est la symphonie que, sous l'action de l'Esprit-Saint, l'Église terrestre fait monter vers le ciel »* (*Ecclesia Dei* n. 5-a).

2/ Les informations fausses. Le pape François affirme que la générosité de Jean-Paul II et Benoît XVI aurait été utilisée par les tradis pour s'opposer à la messe de Paul VI et au concile Vatican II en mettant en péril l'unité de l'Église. Il écrit en effet : *« L'occasion offerte par saint Jean-Paul II et avec encore plus de magnanimité par Benoît XVI de restaurer l'unité du corps ecclésial, dans le respect des diverses sensibilités liturgiques, a été utilisée pour accroître les distances, durcir les différences et construire des oppositions qui blessent l'Église et entravent son progrès, l'exposant au risque de la division. […] Mais je suis également attristé par l'utilisation instrumentale du Missale Romanum de 1962, qui se caractérise de plus en plus par un rejet croissant non seulement de la réforme liturgique, mais du Concile Vatican II, avec l'affirmation infondée et insoutenable qu'il a trahi la Tradition et la "vraie Église". […] Il est de plus en plus évident, dans les paroles et les attitudes de beaucoup, qu'il existe une relation étroite entre le choix des célébrations selon les livres liturgiques antérieurs au Concile Vatican II et le rejet de l'Église et de ses institutions au nom de ce qu'ils considèrent être la "vraie Église". Il s'agit d'un comportement qui contredit la communion, alimentant cette pulsion de division. »*

Retrouvez l'intégralité de l'article en cliquant ici